

LE PETIT BONHOMMIEN

JOURNAL ÉDITÉ LE 25 AVRIL 2012 N°31



Sommaire

- Compte rendu du conseil Municipal
- Informations Com-Com
- Informations Diverses



LE NOUVEAU SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE DE LA VALLÉE DE KAYSERSBERG

La Vallée de Kaysersberg propose de nombreux commerces et services de proximité à ses habitants, mais une partie de la population locale, et notamment les plus âgés et les plus fragiles, éprouve des difficultés à se déplacer. Les élus de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg (CCVK) ont donc souhaité expérimenter un service de **Transport A la Demande appelé MOBILI'VAL**.

QU'EST CE QUE LE MOBILI'VAL ?

C'est un service de transport collectif qui n'est activé que lorsqu'un usager en fait la demande, à partir d'un simple appel téléphonique. Sa vocation est de répondre aux besoins de déplacements ponctuels (hors transports médicalisés, scolaires et professionnels): rendez-vous chez le médecin, démarches administratives, achats, loisirs, visites, etc...

QUI PEUT UTILISER LE MOBILI'VAL ?

Le service s'adresse aux personnes résidant dans l'une des 10 communes de la Vallée de Kaysersberg et :

- âgées de plus de 65 ans
- ou en difficulté sociale
- ou en situation de handicap reconnue.

L'utilisation du MOBILI'VAL est soumise à adhésion préalable. Les formulaires de demande d'adhésion sont disponibles dans toutes les mairies et à la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg.



QUAND FONCTIONNE LE MOBILI'VAL ?

Il fonctionne du lundi au samedi de 8h à 19h. Pas de service les dimanches et jours fériés.

COMBIEN COÛTE LE MOBILI'VAL ?

Tarif par trajet : 2,50€/personne (soit 5 € pour un aller-retour). Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans accompagnateurs.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ ?

Consultez le détail du fonctionnement de MOBILI'VAL sur www.cc-kaysersberg.fr ou en retirant la brochure de présentation dans votre mairie.

CONTACTS ET INFORMATIONS

MOBILI'VAL Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg 31 rue du Geisbourg 68240 Kaysersberg-Tél : 03 89 78 21 55 – info@cc-kaysersberg.fr www.cc-kaysersberg.fr Brochure de présentation à la mairie.

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE LE BONHOMME
DE LA SEANCE DU VENDREDI 13 AVRIL 2012**

TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES

Si les taux d'imposition de 2012 de la taxe d'habitation et des taxes foncières n'augmentent pas, les taxes donneront les recettes suivantes :

TAXES	Bases d'imposition en euros	Taux %	Produits en euros
Habitation	871.500	9,13	79.568
Foncière bâtie	694.400	12,86	89.300
Foncière non bâtie	37.500	44,88	16.830
TOTAL			185.698

A ce produit se rajoutent, versées par l'Etat, des allocations compensatrices. Le produit fiscal serait donc de : **198.371** euros. Après discussion, à l'unanimité des voix, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2012 ; ainsi les taux restent identiques à ceux de 2011, soit : TH = 9,13 % ; TFB = 12,86 % ; TFNB = 44,88 % ;

PRIX DE L'EAU ET DE LA TAXE D'ASSAINISSEMENT – ANNÉE 2012

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des voix, décide d'augmenter le prix de l'eau et de la taxe d'assainissement ;

Le prix du m³ d'eau, taxes incluses, est donc le suivant, pour 2012, à compter du 1^{er} juillet 2012 :

- * EAU : 0,98 euro (0,93 en 2011);
- * TAXE D'ASSAINISSEMENT : 0,995 euro (0,965 en 2011)
- * TAXE ANTIPOLLUTION : 0,352 (idem 2011) ;
- * TAUX DE MODERNISATION DES RESEAUX : 0,274 (idem 2011) ;
- * COMPTEUR EAU SEMESTRIEL : 4,57 euros (idem 2011)

DEMANDE DE SUBVENTION PREVISIONNELLE – CHAMPIONNATS DE FRANCE UNSS 2012

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des voix, refuse de verser une aide financière au collège Georges Martelot de Orbey pour la participation des élèves aux championnats de France U.N.S.S. 2012. La communauté de communes est compétente dans ce domaine et elle finance déjà le collège.

DEMANDE DE SUBVENTION – ASSOCIATION REGIONALE – AIDE AUX HANDICAPES MOTEURS

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des voix refuse de verser une aide financière.

VOTE DE LA SUBVENTION ANNUELLE AU PERISCOLAIRE

L'association a besoin, pour équilibrer financièrement les comptes de 2012, s'arrêtant en fin d'année scolaire 2011-2012, d'une subvention (sont compris les primes de licenciement et les soldes de tout compte). Après délibération, à l'unanimité des voix, le conseil municipal vote un crédit budgétaire annuel de 78.200 euros. Il est noté qu'un acompte de 25 000 euros a déjà été versé.

BUDGET GENERAL - M14-

Voté en équilibre en section d'investissement et en suréquilibre en section de fonctionnement. Par ailleurs, dans le cadre du vote du budget primitif général (M14), le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des voix, décide de modifier le montant des travaux à la salle des fêtes soit 60.000 euros (au lieu de 50.000 euros), et décide de modifier certaines imputations budgétaires prévues au cours de la séance DOB (9 mars 2012). Le tableau est rectifié ainsi qu'il suit:

Imputations	Libellés	TTC en €
2112	Achat d'un terrain de voirie à La Graude	130
2118	Amélioration pastorale sous les chalets aux bagenelles	13.700
2156 8	Divers matériels pour les pompiers (-1 oxymètre – 1 matelas coquille – tuyaux)	2.700
2183 13	Numérisation des registres du conseil municipal (années 1995 à 2004)	1.900
2183 13	1 ordinateur pour le bureau d'accueil	1.300
2188 1	Matériels pour le service technique	10.000
2188 10	1 paire de chaînes à neige pour le petit unimog	2.300
2131 8	Travaux dans la salle des fêtes	60.000
21312	Travaux à l'école maternelle	75.350
2131 8	Rampe d'accès à la salle des fêtes (accessibilité)	5.150
2131 8	Rampe d'accès aux toilettes publiques (accessibilité)	
2151 5	Voirie forestière – chemin Roospiere	20.010
2151 65	Voirie communale – rue des bruyères	190.000
2151 65	Pont sur la Béhine – derrière chez M Pirola	11.000
2151 65	Réfection d'une partie du mur de soutènement de la rue de la scierie	8.700

BUDGET ANNEXE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – M49-

Voté en suréquilibre, tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement.

BUDGET DE LA R.M.B. – REGIE MUNICIPALE DU BONHOMME –M4-

Voté en équilibre en section d'investissement et en suréquilibre en section de fonctionnement.

TENNIS COUVERT A HACHIMETTE

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'une réunion a eu lieu le lundi 16 avril 2012 à la mairie de Lapoutroie entre les différentes communes puis entre les communes et les clubs qui ont fourni les comptes des années 2009-2010 et 2010-2011 ainsi qu'un budget prévisionnel qui prend en compte les nouvelles charges du tennis couvert. Par ailleurs, la ville de Kaysersberg a pris une délibération afin que les communes de Fréland et du Bonhomme n'aient que 35 000 euros à payer.

La prochaine réunion du conseil municipal se tiendra le vendredi 25 mai 2012.

LE BROYAT, UN ALLIÉ PRÉCIEUX POUR VOTRE JARDIN

Le **broyat** de bois (branchage broyé) est une matière carbonée ou « brune » qui regorge de bienfaits pour votre jardin, votre potager et votre composteur.

Pour le compost, le broyat permet :

- D'**aérer le compost** en permettant la formation de petites poches d'air. Cet air permet d'éviter le pourrissement, et donc certaines mauvaises odeurs.
- D'avoir un **bon équilibre** entre matières « vertes » (déchets de cuisines...) et brunes (broyat, feuilles mortes...), pour un compost de très bonne qualité.
- D'absorber une partie de l'humidité et ainsi de **limiter le pourrissement**
- D'**éviter la prolifération des moucheron**s, l'été notamment.

Conseil d'utilisation :

Pour 1 volume de déchets de cuisine déposé dans le composteur, recouvrez avec 1/2 volume de broyat.

Pour le jardin et le potager, le broyat permet

- De nourrir le sol en matière organique et en nutriments lorsqu'il se décompose
- De protéger le sol des variations de températures. Le broyat permet au sol de conserver de la chaleur en hiver et de la fraîcheur en été.
- De protéger le sol de l'évaporation de l'eau en été. Un sol protégé par du broyat aura ainsi moins besoin d'être arrosé
- De protéger le sol des « mauvaises herbes ». Il aura moins besoin d'être désherbé.

Conseil d'utilisation :

Lorsque vous déposez 1 volume de déchets de cuisine dans le composteur, recouvrez avec 1/2 volume de broyat.

La CCVK met régulièrement à votre disposition du broyat à la déchèterie de Kaysersberg. Venez nombreux, et pensez à vous munir de sacs ou de caisses.

UN NOUVEL « AMBASSADEUR PRÉVENTION ET TRI DES DÉCHETS » DANS LA VALLÉE

Je m'appelle Kornel NOVAJKAY et je suis le nouvel Ambassadeur Prévention et Tri des déchets. Mon objectif: vous aider à produire moins de déchets et répondre à toutes vos questions sur le tri. Pour atteindre cet objectif, je vais vous proposer des animations sur le terrain, sur des thématiques variées : compostage, jardin naturel, éco-consommation, réemploi, couches lavables etc...D'autres thématiques pourront être abordées suivant vos demandes. Ces animations auront lieu dans toutes les communes. Pour toute question ou remarque, vous pouvez me contacter, du mardi au samedi au 06.42.91.29.63 ou par mail : prevention.tri@cc-kaysersberg.fr. Dans notre vallée, et grâce aux efforts de tous, des résultats très positifs ont déjà été atteints, alors continuons dans notre élan !

ANIMATIONS « JARDIN GRANDEUR NATURE »

La Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg, en partenariat avec le CPIE des Hautes-Vosges, vous propose un cycle de rendez-vous conviviaux sur le thème du jardin « au naturel » :

AVRIL

Soirée conférence : « N'oubliez pas de composter ! »
Vendredi 27 avril 2012 à 19h30 – Salle du Badhus / Kaysersberg

Point info : « Les déchets du jardin »
Samedi 29 avril 2012 de 9h à 12h - Déchèterie de Kaysersberg.

MAI

Soirée conférence : « Des soucis pour protéger son jardin »
Vendredi 25 mai 2012 à 19h30 – Salle des fêtes / Le Bonhomme

Atelier pratique : « Balade dans les jardins »
Samedi 26 mai 2012 à 14h – Lieu de rendez-vous communiqué au moment de l'inscription
(Tél. : 03 89 82 20 12 ou ahv@club-internet.fr)

JUIN

Soirée conférence : « Un potager bien garni »
Vendredi 8 juin 2012 à 19h30 – Salle du conseil (Mairie) / Orbey

Atelier pratique : « Déambulation dans les jardins familiaux »
Vendredi 15 juin 2012 à partir de 18h - Kientzheim

Atelier pratique : « Au bon compost »
Samedi 16 juin 2012 à 14h – Lieu de rendez-vous communiqué au moment de l'inscription
(Tél. : 03 89 82 20 12 ou ahv@club-internet.fr)

JUILLET

Soirée conférence : « Un jardin tout naturellement »
Vendredi 6 juillet 2012 à 19h30 - Salle du Badhus / Kaysersberg

Atelier pratique : « Balade dans les jardins »
Samedi 7 juillet 2012 à 14h – Lieu de rendez-vous communiqué au moment de l'inscription
(Tél. : 03 89 82 20 12 ou ahv@club-internet.fr)

INFORMATIONS DIVERSES

VENTE D'UN CHALET

Chalet situé au 3, Chemin de la Graude (ancien chalet Bollard), 6 pièces, salle de bain, toilette, 2 wc, garage. Toiture refaite à neuf en 2010, électricité refaite à neuf en 2011. Vendu meublé + 4X4 Suzuki révisé + 10 stères de bois. Superficie terrain 1309 m². Prix 120 000€. Contact: Jean-Pierre Guébourg 30 bis quai de lorraine 54000 Nancy. Tél: 03 83 37 08 69, portable: 06 82 82 00 56. Email: jp.guebourg@aliceadsl.fr

CONFÉRENCE SUR LA NATUROPATHIE

Le dimanche 13 mai dans la salle du conseil de la mairie au Bonhomme de 9h45 à 12h, Madame Sylvie Rubiella, Naturopathe, animera une conférence sur la Naturopathie. Programme de la matinée: 9h45 petit café, 10h conférence puis trois quarts d'heure de questions réponses. Venez nombreux.

Qu'est-ce que la naturopathie ?

La naturopathie est une technique de médecine naturelle, qui s'intéresse aux causes premières de tous nos maux, qu'ils soient physiques, psychiques ou émotionnels. Son objectif n'est pas seulement de traiter les effets de la maladie, mais d'en comprendre la cause et d'y remédier en modifiant certaines habitudes de vie. La naturopathie repose sur le principe des quatre piliers de la santé.

1. L'alimentation
2. L'exercice physique
3. Le mode de vie et les émotions (façon de penser, de voir la vie , gestion du stress)
4. Le soutien par les suppléments nutritionnels. Il faut toucher aux quatre piliers pour retrouver une bonne santé... et la maintenir !

Pourquoi consulter un naturopathe ?

- Pour avoir une meilleure qualité de vie, plus d'énergie, de vitalité - Une meilleure digestion, un sommeil réparateur - Se débarrasser de nos maux qui nous empêchent d'être libre et épanoui - Retrouver ou maintenir une bonne santé. Le naturopathe peut vous aider dans cette démarche et vous apporter une aide pour différents problèmes de santé, tels que : * Arthrite, arthrose, rhumatisme et toutes sortes de douleurs articulaires * Troubles digestifs, constipation * Troubles du sommeil , fatigue * Maux de tête , migraines * Rhumes, bronchites, sinusites, otites à répétition * Stress, anxiété * Acné, psoriasis, eczéma * Problèmes de poids ...

Quels sont les moyens utilisés en Naturopathie ?

* Hygiène alimentaire * Phytothérapie (Huiles essentielles, fleur de Bach, plantes ...) * Exercice physique * Hydrologie (Sauna, bains chauds, bains dérivatifs, cataplasmes) * Psychologie (Recherche des troubles émotionnels , relaxation, décodage biologique) * Le modelage (massage à but non thérapeutique) , la réflexologie ... Et d'autres techniques qu'on adapte en fonction de la personne.

Sylvie Rubiella Cabinet de consultations : 4 impasse des brimbelles 68650 Le Bonhomme 06.27.34.44.98 Site internet : sylvie-naturo.blog4ever.com
N'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter, afin d'être informé de mes différents ateliers et animations à venir .

FORMATION BAFA

La Ligue de l'Enseignement située 18 rue du Jura BP 40066 68392 SAUSHEIM CEDEX (Tel : 03.89.45.98.51 et Fax : 03.89.45.33.70 – vpt-fol68@laligue.org) organisera des sessions de formation BAFA supplémentaires en externat ce printemps et cet été. **Session générale** du 28/04 au 05/05/12 au collège de Brunstatt et du 07/07 au 14/07/12 à Berrwiller. **Session d'approfondissement** du 23/04 au 28/04/12 : grands jeux – veillées à Wittenheim et du 23/04 au 29/04/12 : Qualification Surveillant de baignade à Guebwiller. La formation s'adresse à tous les jeunes ayant 17 ans révolus le 1^{er} jour du stage et intéressés par l'animation et l'encadrement de la jeunesse et à toutes personnes travaillant ou désirant travailler dans les périscolaires, la restauration scolaire etc. Des formations BAFA sont également organisées dans les communes pour un minimum de 15 inscrits. Pour tout renseignement contacter Anne Schaumberg au 03.89.45.98.52

RAMASSAGE DE VÊTEMENTS ET CHAUSSURES

Chaque année, Terre des hommes France, association locale du Haut-Rhin effectue un ramassage de vêtements et de chaussures sur l'ensemble des communes du Haut-Rhin, afin de favoriser l'emploi dans notre département ainsi que de contribuer au développement de l'aide humanitaire pour les plus défavorisés, sans oublier l'aspect environnemental. Vous pouvez déposer vos sacs dans le hall de la mairie dans des sacs plastiques du **lundi 7 mai 2011 au vendredi 11 mai 2012.**

COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX SUR NOTRE TERRITOIRE

Le lundi 14 mai 2012 entre 08h00 et 10h30

Aux Endroits Suivants :

1, Route du Vallon
103,107B 104,106 Rain de la Verse
105,107, la Verse
110 Grand Prés
111, la Violette
112 la Petite Ferme
113, Grand Ferme
119,108 Goutte au Rupt
119,118 le Rain des Genièvres
119B, la Goutte au Rupt
120 Basse du Haut
120A la Basse du Haut
121,127 au 129A,133,120B au 132 la Chapelle
131, les Basses de la Chapelle
134 Basse Marse
121 Lieu dit Chapelle
129, la Chapelle
La Grand Ferme
Lieu Dit La Verse

Le lundi 14 mai 2012 entre 10h00 et 11h30

Aux Endroits Suivants :

1 au 13,17,19,25 au 29,2 au 6,12 au 20,24 au 28
rue des Bruyères
1 au 15,2 au 12 Rue des Pierres Blanches
1 au 5,2,4 Chemin des Roches
1 Rain de la Verse
1,rue du 3ème Spahis Algériens
1,2 au 6 rue des Cités
1,3,2,4 la Graude
1,3,7A au 9A4 au 10 Chemin de la Petite
Montagne
11, 25 au 37, 43, 47, 49, 53, 57 au
75,999,2,6,10,20,24,28 au 32,36 au 46,50 au
56,60,62,66 au 70,74,86,88,94,96 rue du 3ème
Spahis Algériens
157 au 161,165 au 169,12,156,158,162 au 170,
206 Chemin de Faurupt

159,163,169,207,209,160,170,208 Brezouard
2,6 route des Bagenelles
3,5,43,2 la Basse
3, 7, 29, 41, 47, 51, 55, 59 a u
63,71,999,4,8,12,16,18,22,26,34,56,60,64,66,70,
72,82,84,90,94 rue du 3ème Spahis Algériens
96 Graine Bery
97,98 le Champ du Maire
99, La Verse
Champ Du Maire
Lotissement Les Bruyères
2 rue du 3ème Spahis Algériens
33 rue des Bruyères
76 rue du 3eme Spahis Algériens
Impasse du Cheval Blanc

Le mardi 15 mai 2012 entre 10h00 et 12h00

Aux endroits suivants:

1,5 au 5A,11,13,et 8,20,26 route des Bagenelles
10 rue des Bruyeres
135, le rond Gazon
137,136 les Tournees
138 Rain Marcot
139, Chèvregoutte
140 au 140 A la Hollée
141,145A,144 les Bagenelles
142 la Closerie
142 la Quioserie
143 au 147, col des Bagenelles
143A, Renaud Roche
149,150 aux Eaux
151A la Roche
152 le Chiblin
153, Belles Fourrières
153A, route de Ste Marie
154 Chiblin
155, la Graude
30 les Belles Fourrières
5,7,4,6 Vieille Route
70A rte de Ste Marie aux Mines
137 les Tournées

LOGEMENT A LOUER

Deux logements sont libres de suite et à louer au presbytère : 1 F2 de 60m² ,1 F3 de 73m² (Chauffage individuel au gaz) Contact : HABITAT DE HAUTE ALSACE 03.89.21.55.73 Madame Nathalie SENGLER

DECLARATION DES REVENUS

Afin de mieux répondre à vos questions sur la déclaration des revenus 2011, une **permanence d'un agent du Service des Impôts des Particuliers de Colmar** se tiendra à la trésorerie de Kaysersberg, **le mercredi 16 mai 2012 de 8h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h30**. Il est toutefois indispensable de prendre préalablement rendez-vous en contactant la trésorerie au 03 89 78 24 32.

AGENDA

Le **dimanche 10 juin** aura lieu à **la salle des fêtes du Bonhomme de 10h à 17h** (vernissage à 11h), une exposition des différents talents artistiques de la population du Bonhomme ainsi qu'une présentation des projets architecturaux des trois lauréats du Concours des "Quartiers Innovants" de notre commune et de l'aménagement de la place de la salle des fêtes réalisé par le cabinet Alfred Peter.

PETIT BONHOMMIEN

Prochaine parution du Petit Bonhommien, le mercredi 30 mai 2012. Le dépôt des documents à publier se fait jusqu'au mercredi 06 juin 2012 dernier délai.

Directeur de la publication : Roger Bleu. Procès-verbal du conseil municipal et collectes des documents : Stéphanie Gaschy. Mise en page club informatique : Benoît Clauss, Jonathan Perrin, Frédéric Perrin, Aurélien Pierré, Stéphanie Pierrez. Distributions écarts : Valérie Schmitt, Bertrand Schlupp, Arnaud Schlupp, François Masson, Jacques Henry, Ghislain Henry, Isabelle Tempé, Frédéric Perrin, la poste. Distributions dans le village : Roger Bleu, Paul Thinès, Brigitte Guillemain, Isabelle Calmettes, Catherine Florance, Robert Claudepierre, Jean-Luc Ancel, Corinne Masseran, Suzanne Pinna, Florence Chafiol. Remplaçants distribution : Gilbert Guidat, Denis Maire. Bulletin municipal tiré à 380 exemplaires. Mairie du Bonhomme, 61 rue du 3ème spahis algériens. Tél.: 03.89.47.51.03. Fax : 03.89.47.53.25. Courriel : mairie-du-bonhomme@wanadoo.fr